



La Dictée P.G.L.

NIVEAU : Secondaire 2 (huitième année)

TITRE : Un élément clé

TEXTE : L'accès à l'éducation est un facteur crucial du développement humain. Parents, éducateurs et politiciens ont le devoir éthique de faire respecter ce droit essentiel.

C'est un enjeu prioritaire dans les sociétés où prévaut la démocratie. Les études primaires et secondaires ainsi que l'éducation des adultes sont gérées et sanctionnées par le gouvernement. C'est lui qui assume la plus grande part des dépenses. Mais dans les pays en développement, il en est tout autrement. Pourtant, plusieurs experts s'entendent sur le fait qu'acquérir des connaissances et des compétences accroît le revenu. Ils affirment aussi que l'éducation permet de combattre la pauvreté et de réduire les inégalités sociales.

Ceux qui exercent le pouvoir doivent mettre en place les processus permettant à leurs concitoyens de s'instruire. Actuellement, les écarts observés entre les pays sont démesurés et inquiétants. On peut consulter le classement des pays selon l'indice de développement humain, dans un rapport publié annuellement par les Nations Unies. L'évaluation est fondée sur trois critères majeurs : l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation et le niveau de vie. On ne sera guère surpris de trouver en tête du palmarès les pays industrialisés, situés majoritairement au Nord.

COMMENTAIRE : La nouvelle orthographe accepte aussi accroit. Cette graphie (Nations Unies) est celle adoptée par l'ONU. Accepter aussi Nations unies.

<http://fondationpjl.ca/audio/dictee>